

CALENDRIER DES EPREUVES BREVET PROFESSIONNEL
SESSION NORMALE - PRINTEMPS 2025

ARTS DE LA CUISINE (22109)

Métropole - La Réunion - Mayotte

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
E6-U60 – Expression et connaissance du monde	Mercredi 11 juin 2025	9 h - 12 h	Ecrite
E5-U50- Arts appliqués à la profession	Mardi 10 juin 2025	14h - 15h	Ecrite
E 4-U40- Langue vivante étrangère <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min *	Orale
Epreuve E1			
E1-U10 – Conception et organisation de prestations de restauration	Mercredi 11 juin 2025	14 h - 16 h 30	Ecrite
Epreuve E2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>			
E2-U20- Préparation et productions de cuisine	A partir du lundi 2 juin 2025	Durée : 5 h	Pratique
Epreuve E3			
E3-U30- Gestion de l'activité de restauration	A l'initiative de chaque académie	Durée : 30 min	Orale
Epreuve facultative			
UF1- Langue vivante	A l'initiative de chaque académie	Durée : 20 min **	Orale

*La durée totale de l'épreuve, construite en 3 parties, est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation (pour la 1ère partie).

**La durée de l'épreuve, construite en 3 parties, est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation (pour la première partie). Seuls comptent les points au-dessus de 10/20.